



VOLET B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0

Rése  
au  
Monit  
belg



\*19044129\*

Déposé / Reçu le

20 MARS 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0473.903.101

Dénomination

(en entier) : **TENNESSEE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SIMPLE

Siège : Avenue Louise 523 – 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : **MODIFICATIONS DES STATUTS**

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Maître Vincent Vroninks, notaire associé à Ixelles, le 29 janvier 2019, portant la mention d'enregistrement suivante :

*"Enregistré 4 Rôle(s) 0 Renvoi(s)*

*au bureau d'enregistrement BUREAU SÉCURITÉ JURIDIQUE BRUXELLES 5 le treize février deux mille dix-neuf (13-02-2019)*

*Référence ACP (5) Volume 000 Folio 000 Case 2863*

*Droits perçus: cinquante euros zéro eurocent (€ 50,00)*

*Le receveur",*

- 1/ que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société en commandite simple **"TENNESSEE"**, ayant son siège social à Bruxelles (1050 Bruxelles), Avenue Louise 523, a constaté que la dénomination de la société **"DEKA IMMOBILIEN BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT"** a été modifiée en **"Deka Real Estate International GmbH"** et a décidé de remplacer, dans l'article 7.1 des statuts, **"DEKA IMMOBILIEN BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT"** par **"Deka Real Estate International GmbH"**.
- 2/ que ladite assemblée a constaté que le siège social de **"Deka Real Estate International GmbH"** a été transféré de Hans-Böckler-Strasse 33, D-40476 Düsseldorf (Allemagne), à D-60329 Frankfurt am Main, Taunusanlage 1 (Allemagne), et a décidé de remplacer, dans l'article 7.1 des statuts, **"Hans-Böckler-Strasse 33, D-40476 Düsseldorf (Allemagne)"**, par **"D-60329 Frankfurt am Main, Taunusanlage 1 (Allemagne)"**.
- 3/ que ladite assemblée a constaté que l'article 7.1 des statuts mentionne erronément que la société de droit allemand **"Deka Real Estate International GmbH"** (anciennement **"DEKA IMMOBILIEN BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT"**) est immatriculée au registre du commerce Allemand sous le numéro 44860, et a confirmé que cette société est immatriculée au registre du commerce Allemand sous le numéro 85040 et a décidé de remplacer, dans l'article 7.1 des statuts, le numéro **"44860"** par **"85040"**.
- 4/ que ladite assemblée a décidé de remplacer, dans l'article 8 des statuts, **"Tribunal de Commerce"** par **"Tribunal de l'Entreprise"** et dans l'article 15 des statuts, **"Le liquidateur n'entre en fonction qu'après confirmation de sa nomination par le tribunal de commerce"** par **"La nomination du liquidateur doit être soumise au président du tribunal compétent pour confirmation, conformément aux dispositions légales"**.

**POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.**

**Benoît Ricker, notaire associé.**

Dépôt simultané :

- expédition du procès-verbal et 2 procurations en annexe;
- statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature